© Drogues Info Service - 13 septembre 2025


Vos questions / nos réponses

# Comment aider quelqu'un contre son gré ?

Par Profil supprimé Postée le 27/06/2011 19:04

> Bonjour, mon mari suit un traitement de méthadone, mais il ne le fait pas correctement et consomme en plus beaucoup d'héroine. Il a maintenant développé des symptomes "d'auto mutilation" et se fait pleins de marques sur les jambes et les bras. Je voudrais le pousser à suivre une cure de désintoxication mais pas moyen de discuter avec lui. Il est complètement fermer à cela. Peut-on lui faire suivre une thérapie contre son gré ? Comment le convaincre. Pouvez-vous m'aider? Il met aussi ma santé en péril car je n'en peut plus de cette situation. Mais je dois tenir pour lui et pour notre fille de 8ans. Merci.

---

**Mise en ligne le 29/06/2011**

Bonjour,

Tout d'abord sachez que nous comprenons votre difficulté ainsi que celle de votre mari. Votre conjoint semble être assujetti à une forte dépendance aux opiacés mêlée d'un trouble du comportement (automutilation). Il semble évident qu'il ait besoin de soins. Pour ce faire, il faut qu'il y consente librement. En effet, en France toute démarche qui se rapporte aux soins doit être ***volontaire*** .Cependant, cette règle n'est pas absolue et connaît une exception.S'il est avéré que la personne en question se met en danger ou met en danger un tiers (entourage ou tout autre tiers), ses proches peuvent intervenir dans le cadre d'une procédure dénommée HDT ou Hospitalisation à la Demande d'un Tiers pour l'hospitaliser contre son gré.

Toutefois, nous supposons que vous ***dialoguez*** pour lui faire entendre raison, pour qu'il accepte de se faire aider dans sa problématique pour lui-même mais aussi pour sa famille et son couple.

C'est dans cette logique que nous pouvons vous encourager à continuer dans ce sens sans pour autant aller au- delà de ce que vous pouvez faire. Vous pouvez aussi solliciter une "aide à aider". Ainsi, vous pouvez bénéficier de cette aide dans un centre de soins et d'accompagnement en addictologie.Dans ce lieu, vous pourrez être prise en charge par des professionnels ( médecins , addictologues , psychiatres , travailleurs sociaux , psychologues , etc…) qui s'emploieront à tout mettre en œuvre pour vous aider et vous permettre à votre tour d'aider votre conjoint.

Vous trouverez ci- dessous une adresse d'un centre situé dans votre ville de résidence que nous vous invitons à contacter.

N’hésitez pas, non plus, à nous appeler au 0800 23 13 13 (ligne de Drogues Info Service gratuit et anonyme depuis un poste fixe  entre 8h 2h du matin tous les jours) pour bénéficier d'écoute et de soutien.

Cordialement.

---

## Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

---

### Service d'addictologie - ELSA du C.H. Lucien Hussel

Centre Hospitalier Lucien Hussel
Le Mont Salomon
**38209 VIENNE**

**Tél :** 04 74 31 30 16
**Site web :** www.ch-vienne.fr
**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 10h à 16h30 - Laisser un message sur le répondeur, afin d'être rappelé
**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Voir la fiche détaillée